Poker menteur, la partie continue !

Lors de votre forte mobilisation du mardi 8 mars 2022, M.Looses, DGS et Mme Dussenty, DGD-RH, ont fini par proposer que la rencontre prévue ce jour mercredi 9 mars 2022,avec l'Elue en charge du personnel, aborde, à notre demande, la question de la pénibilité. Ils ont aussi ajouté que de nouveaux éléments sur le régime indemnitaire seraient présentés lors de cette même réunion.

Qu'avons-nous pu constater ce matin au début de la réunion ? Mépris de la grande mobilisation et des nombreux grévistes d'hier ! Non-respect de la parole donnée puisque aucun élément nouveau sur le régime indemnitaire et la pénibilité n'était proposé !

Nous nous sommes retrouvés face à une vice-présidente chargée du personnel incapable de sortir de son petit calendrier et de prendre la moindre initiative face à nos organisations syndicales, en attente. Pour preuve, la phrase que cette élue a prononcée : « *il ne vous a pas échappé qu'hier, nous les élus, nous étions au travail !* ».

Réponse inacceptable, nos organisations syndicales ont donc quitté la salle.

Visiblement il y a de la « friture sur la ligne » au plus haut niveau !

L'exécutif et son administration sont bien toujours dans la partie de poker menteur !

Continuons à construire le rapport de force dans nos services !

à l'occasion de la rencontre des organisations syndicales avec le Président

Prochain RDV

lundi 14 mars à 14 heures

devant le Pavillon République à l'Hôtel du Département

Dès aujourd'hui, déposez les trois heures d'information syndicale !

- Les agents désirant y assister peuvent le faire dans la limite de douze heures par année civile, délais de route non compris et sous réserve des nécessités de service.
- Tout agent souhaitant y assister doit formaliser sa demande au verso de sa feuille de congés, dans la rubrique « Autres absences » et la remettre à sa hiérarchie au moins 3 jours avant la date de la réunion.